

# Comité local pour l'emploi (CLE)

## Compte rendu de réunion

### 28 janvier 2022

Date et horaires de réunion :

Lieu : visio

Animation : Sylvain Cholet (Eq. Projet)

Prise de notes : Pascale Simone (D38) /

Participant(s) : Stéphane Loukianoff (CCT. EO du CLE), Pascale Simone (D38 et membre CA Pep's Trièves), Claude Didier (Elu Mens/TTE et commission communication), Gilles Barbe (Elu Mens et membre du CA Pep's Trièves), Anne-Marie Tessier (DDETS), Séverine Jacquier (Pôle Emploi), Pierre Vallerant (mission Pep's Trièves), Didier Riche (représentant La Réserve et CA Pep's Trièves) ; Louis Wallaert (Habitant ; relation avec le communes et entreprises), Manuel Lenas (EDF 1R1T), Marie-Line Vialaron (salariée Pep's Trièves), Julie Goux (habitante et DE) ; Claudine Delcourt (CdCT, invitée au CLE au titre de la commission parcours compétences) ; Jérôme Fauconnier (président CdCT) ; Laureline Coll (future salariée de Pep's Trièves et membre CA Pep's Trièves)

Excusé(s) : Gilles Garcin (salarié Pep's Trièves) ; Frédérique Puissat (Conseillère Départementale et sénatrice)

Absent(s) :

---

Ordre du jour :

- Validation du Règlement intérieur du CLE
- Présentation du projet qui sera présenté à la CCT, par Stéphane
- 1ères activités pressenties
- Présentation des grandes lignes budgétaires prévisionnelles de l'EBE
- Processus d'intégration des demandeurs d'emploi dans l'EBE

---

Validation du règlement intérieur du CLE (voir PP)

*JF* : Pour les entreprises et les maires, prévoir des suppléants avec une culture de travail pour ne pas avoir de problème de quorum C'est aussi une manière de mobiliser plus de monde. Proposer une participation des suppléants.

- Ne pas se priver de la présence des suppléants s'ils sont disponibles. Besoin d'acculturation pour les nouveaux. Limiter les prises de paroles quand les 2 sont présents. Proposer aussi aux titulaires d'avoir le souci de l'information.

Représentations au CLE :

- Sylvain devra contacter les entreprises.
- Fusionner associations et entreprises dans le même collège.

Les EHPADs ne sont pas des entreprises et Sitadel est une association représentative des agriculteurs.

*DR* : Pré requis pour désigner des entreprises ? Adhésion morale au projet ? Devenir adhérent ? Soutien matériel ?

*JF* : Pour l'instant c'est intéresser des entreprises et qui pourraient avoir des missions à proposer.

*AMT* : Limiter la géographie des représentants entreprises ? Se référer au CA de Pep's : pas forcément du territoire mais qui sont impliquées sur le territoire.

*CD* : plutôt des entreprises présentes dans le Trièves par rapport aux objectifs du CLE.

*LW* : Quel temps et volume d'investissement cela suppose ? Etre clair auprès des entreprises ce qui risque de pose des problèmes de mobilisation.

Etre plus précis sur ce qu'on demande.

- Préparer un argumentaire (Sylvain). L'équipe opérationnelle.

*LC* : se propose comme suppléant des salariés de l'EBE.

➤ Vote du règlement intérieur : validé à l'unanimité des présents au CLE de ce jour

*LC* : Donner le choix aux personnes de participer en visio ou présentiel, surtout vu la fréquence des réunions (*AMT*).

*SC* : plus compliqué de mixer les 2. Pour permettre à la majorité de participer il faut autoriser cette mixité.

- Voir avec St Martin de Clelles pour la connexion internet.

*PV* : C'est la salle qui va orienter cette possibilité de mixité.

*ML* : On peut aussi revenir à l'ancienne : physique + simplement téléconférence. C'est + simple que la visio/micro etc.

➤ Validation du calendrier... même s'il est très lourd

Présentation de la candidature du projet : Stéphane (PP joint)

Dépôt prévu avant fin février.

Le dossier écrit par Stéphane n'est pas le dossier de candidature qui doit être rempli en ligne mais en vue d'une validation du projet en Conseil communautaire : présenté lundi 31 janvier.

Différencier CLE et EBE et les relations entre les 2

Besoin de faire valider les activités repérées par le CLE qui pourra confirmer ou infirmer la non-concurrence.

*DR* : Quel soutien possible au milieu associatif ?

Toute idée doit être étudiée et mesurée à l'aulne de la concurrence.

Repérage aussi pour l'évènementiel en cours.

*GB* : les contacts avec les communes en ont identifié 3 avec lesquelles travailler plus finement. Des projets ciblés (Châtel et Mens sur un projet alimentaire. Monestier du Percy sur une conciergerie de territoire sans projet précis mais avec une multitude de petits besoins repérés.

*JF* : Les communes n'ont pas de choses précises mais repèrent des points aveugles de travaux qu'elles n'ont pas le temps de faire.

Il y a des associations qui ont besoin d'un coup de main ponctuel en faisant toujours attention de ne pas mettre en difficultés des entreprises.

*PV* : Dès que le besoin est identifié, repérer qui peut le faire sur le territoire (en établissant un annuaire des entreprises du territoire) et si personne ne se positionne, Pep's pourra intervenir.

- Stratégie à mettre en place, feuille de route du directeur.

6 pôles d'activité. L'EBE sera derrière un annuaire d'entreprises qui devront être entendues au CLE.

Un pôle production à partir de matière gratuite du territoire (glanage, récupération, cueillette...) : fertilisants naturels et lessive à la cendre ; produits alimentaires transformés. Sur ces domaines de production envisager d'exporter hors du territoire. Le partenariat avec Terre vivante vient d'être formalisé en lien avec ce domaine.

*ML* : périmètre d'intervention limité au territoire ou pourrait aller plus loin ?

*AMT et SC* : Aller au-delà de son territoire sous réserve des possibilités et envies de déplacements des salariés. Sur les questions de prestation, pas de restrictions à avoir si on a un marché non concurrentiel. Pas intégré comme une contrainte au niveau national ; rien ne l'empêche part la concurrence.

*LC* : effectuée étude de faisabilité avec un objectif de lutte contre le gaspillage. La non-concurrence se pose. Il y a déjà des agriculteurs qui font de la transformation d'où une crainte repérée chez certains agriculteurs. Proposer des légumes abordables pour des personnes en précarité. Travailler en partenariat et communiquer dans ce domaine. Autres pistes : biscuits protéinés, jardins partagés, cuisine. Ce domaine a une équipe de DE intéressés.

*PV* : la question de la concurrence n'est pas binaire. Si on n'est pas dans du partenariat, on risque de se situer dans une concurrence. Stratégie de prix pour ceux qui en ont besoin : une cantine pour les DE, liens avec le Collectif d'entraide.

Le glanage est une part importante, réfléchir à une rétribution des producteurs. Réfléchir avec eux aux niches d'activité (plus-value éco et sociale dans ce domaine).

Soutien et partenariat avec des labo privés.

Activité saisonnière.

Il faut démarrer l'activité cet été et printemps même si l'EBE n'est pas créée avant septembre. Il faut faire monter en puissance l'activité, il en va aussi de notre crédibilité.

Qui va le faire si pas d'EBE ?

*MV* : Une petite équipe de bénévoles est prête. L'expérimentation a été faite sur les purins et la cendre, il faut passer à la production.

« Upcycling » et matériauuthèque en partenariat avec la Réserve et la future déchetterie de Clelles. Forte appétence des DE sur ce sujet.

Etude de faisabilité en cours sur matériauuthèque et couture.

*PV* : Qui va acheter ? le recyclage a le vent en poupe. Valeur ajoutée par la remise en état. Des déchets d'artisans, de chantiers, du démantèlement...avec un peu d'ingénierie.

*SL* : maison de pays en création : lieu de vente possible ?

*JF* : ex de Carriage qui jette des matériaux à regret.

Ateliers bois en cours de précision (année N+1) liés aussi aux locaux complémentaires y compris en partenariat éventuellement avec La Réserve.

Locaux des Sagnes pourraient progressivement être orientés vers l'EBE.

Vote demandé sur les activités présentées : voté à l'unanimité des membres du CLE présents
--

Présentation du business plan par PV :

Fond d'amorçage et avance sur les reversements liés aux salaires qui va soulager la trésorerie. 300 000 € à aller chercher dans les 2 ans en investissement. Soutien Etat et Département sur les salaires.

Qualité du produit et satisfaction du client dont il faut tenir compte.

Intervention de France Active lundi matin (dans le cadre d'Alter Incub).

Les aides Etat et Département ne doivent pas être une finalité. Ces financements risquent de baisser au fil des années.

Vote sur budget prévisionnel : voté à l'unanimité des membres du CLE présents
---

Parcours compétences (présentation par Claudine) PP ci-joint

*JF* : Baisser dans la priorité « 1ers arrivés 1ers servis ». La motivation et l'investissement doivent passer avant.

*MV* : Cela va créer des conflits.

Face à 2 personnes motivées, on prendra dans l'ordre d'arrivée.

*PV* : Et ceux dont les compétences ne correspondent pas aux activités ?

*SC* : pour rappel l'ambition du projet est de recruter les personnes les plus fragiles qui souhaitent rentrer dans l'EBE.

*AMT* : critère 6 et 7 ne devraient pas apparaître. Ils sont indiqués pour la 1<sup>ère</sup> vague.

*JG* : Un déficit de communication sur le projet et son fonctionnement fait que certains DE ne se sont pas manifestés plus tôt.

*PV* : certaines personnes seront réorientées sur la Réserve par la commission. La structure qui convient le mieux.

*CD* : Travail sur un diag complet.

*SC* : Le critère de la motivation doit être plus important que celui sur l'investissement

Manifester une démarche volontaire et active de retour à l'emploi auprès des services d'accompagnement ou du projet sans oublier les invisibles qu'il faudra aller chercher.

Ancienneté : date des entretiens tri partites en 2 étapes ; 1er temps sur une présentation du projet et un 2<sup>ème</sup> temps de diagnostic partagé.

Partir sur la proposition de la commission de travail parcourt compétence sous réserve du changement de la formulation « 1<sup>er</sup> arrivé ; 1<sup>er</sup> servi » par : ancienneté d'inscription auprès des services d'accompagnement vers l'emploi, des ateliers, ou du CLE. Reprendre l'ordre des priorités et on convient que la 1<sup>ère</sup> sélection sera particulière car devra participer dans le cadre du CARED à la mise en place de la gouvernance et de son organisation et que les compétences recherchées nécessaires au démarrage influenceront la sélection.

Critères par ordre d'importance validés

1-Critère national 1 : n'a aucun emploi depuis 1 an à la date de la création de l'EBE

2-Critère national 2 : habite sur le territoire depuis 6 mois minimum

3-La personne est ou s'est investie dans le projet

4-La motivation sur le projet : l'envie d'aller vers les activités / missions déjà identifiées

5-ancienneté d'inscription auprès des services d'accompagnement vers l'emploi, des ateliers, ou du CLE

6-L'envie de faire partie d'un collectif

7-La personne a des compétences (ou souhaite développer des compétences) qui intéressent les activités de l'EBE, structurelles et/ ou productives

8-La situation sociale (QF, précarité...)

9-La personne a une RQTH

On n'est pas les mêmes profils pour SIAE et EBE. Il faudra voir au cas par cas en lien avec le parcours de la personne. Ce n'est pas une question de priorité.

### Questions sur les situations particulières

*PV* : Attention à ce que l'exceptionnel ne crée pas de précédent. Les critères doivent être quantifiables mesurables et évaluables, sinon on rentre dans un jugement de valeur. On s'appuie sur l'expertise de la commission pour les exceptions.

Situation 1 : OK

Situation 2 : OK

Situation 3 : minimum d'attestation sur leur micro-entreprise

Situation 4 et 5 : A travailler en partenariat avec l'Etrier. Pas lié à la date de sortie mais plutôt à leur intérêt d'entrée dans l'EBE et à leur projet. A lier aux autres critères. Venir voir les ateliers.

Attention à ne pas être une orientation automatique.

Autres remarques

- Valoriser l'implication des services de l'Etat dans le document de candidature, ce qui n'est pas fait suffisamment

Processus d'embauches

- Avis favorable sur le processus d'embauche. 10 ETP soit environ 20 personnes sur 43 recensées et rencontrées

On a du monde sur la production. On est en difficulté sur la conciergerie

---

Prochain Comité local pour l'emploi

Date - horaire : 11 février

Séance sur le programme d'action du CLE en présence de représentants de l'association nationale

Lieu : ?

Suggestion Ordre du jour :

- 9h30 : Accueil et présentation projet Trièves (EO)
- 10h-12h : CLE
  - Echange CLE et délégation TZCLD
  - Discussion sur le programme d'action 2022 du CLE du Trièves
- Repas (EO ?)
- 14h-16h : EBE (CA + ateliers)
  - Visite Sagnes
  - Présentation de l'atelier et échange avec la délégation TZCLD

Autres dates :

1<sup>er</sup> CA Pep's Trièves mardi 1<sup>er</sup> février qui va aussi déterminer sa programmation au regard du CLE.

Info réunion handicap Mixages animée par Aurélie Thouroude ce soir à 18h.

## Comité local pour l'emploi (CLE) 28 janvier 2022 Relevé de décisions

---

- Vote du règlement intérieur : validé à l'unanimité des présents au CLE de ce jour.
  - Validation du calendrier... même s'il est très lourd.
  - Vote demandé sur les activités présentées : accord à l'unanimité des membres du CLE présents.
  - Vote sur budget prévisionnel : voté à l'unanimité des membres du CLE présents.
  - Critères d'embauches par ordre d'importance validés.
    - 1-Critère national 1 : n'a aucun emploi depuis 1 an à la date de la création de l'EBE.
    - 2-Critère national 2 : habite sur le territoire depuis 6 mois minimum.
    - 3-La personne est ou s'est investie dans le projet.
    - 4-La motivation sur le projet : l'envie d'aller vers les activités / missions déjà identifiées.
    - 5-Ancienneté d'inscription auprès des services d'accompagnement vers l'emploi, des ateliers, ou du CLE.
    - 6-L'envie de faire partie d'un collectif.
    - 7-La personne a des compétences (ou souhaite développer des compétences) qui intéressent les activités de l'EBE, structurelles et/ ou productives.
- Les critères 6 et 7 concernent la 1<sup>ère</sup> vague d'embauche
- 8-La situation sociale (QF, précarité...).
  - 9-La personne a une RQTH.

- Situations particulières de DELD :

Situation 1 : OK.

Situation 2 : OK.

Situation 3 : minimum d'attestation sur leur micro-entreprise.

Situation 4 et 5 : A travailler en partenariat avec l'Etrier. Pas lié à la date de sortie mais plutôt à leur intérêt d'entrée dans l'EBE et à leur projet. A lier aux autres critères. Venir voir les ateliers.

Attention à ne pas être une orientation automatique.

- Avis favorable sur le processus d'embauche présenté pour 10 ETP soit environ 20 personnes sur 43 recensées et rencontrées.
- Valoriser l'implication des services de l'Etat dans le document de candidature, ce qui n'est pas fait suffisamment.